



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Politiques des données personnelles des clients – partenaires (commerciaux ou institutionnels)

Mise à jour le 24/07/2024

Notre politique de confidentialité des données :

Politique de confidentialité des données ICP

Visiteurs des sites Internet et réseaux sociaux

Candidats-postulant, étudiants-apprenant, stagiaires de la formation professionnelle, alumni

Clients et partenaires (commerciaux ou institutionnels)

Utilisateurs de nos services en ligne

Abonnés aux newsletters et emailings

Donateurs

Participants à nos événements

Candidats à nos offres d'emploi

Contacts

Pour exercer vos droits concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données, envoyez un courriel à la déléguée à la protection des données (DPO) de l'Institut Catholique de Paris, à l'adresse suivante (*aux fins de garantir la sécurité de votre demande, une pièce d'identité pourra vous être demandée*) :

dpo@icp.fr

Ou par courrier postal à l'adresse :

Institut Catholique de Paris

Direction de la Communication et du Marketing

Protection des données

Lorsque vous achetez nos produits « ICP », que vous louez nos espaces, ou êtes notre interlocuteur dans le cadre de nos partenariats ou de nos achats/commandes, l'ICP collecte et utilise vos données en tant que responsable de traitement.

Le but de ce document est de vous informer des données que nous recueillons, en tant que responsable de traitement, des raisons et justifications pour lesquelles l'ICP le fait, et de formaliser les obligations de l'ICP au regard du traitement de vos données.

Le traitement de vos données peut être géré directement par l'ICP, ou par le biais d'un sous-traitant spécifiquement autorisé par l'ICP.

À quelle finalité ?

Dans le cadre du périmètre de cette politique, l'ICP peut traiter vos Données pour les finalités suivantes :

Gestion Clients (achats de produits ICP, location de nos espaces).
Gestion des partenariats institutionnels.
Gestion des fournisseurs et prestataires externes.
Gestion des réclamations / précontentieux et contentieux
Gestion des droits RGPD.

Quelles catégories de données et d'où viennent-elles ?

D'une façon générale, les données de nos clients, et partenaires sont collectées directement auprès d'eux lors de nos échanges.

En fonction des finalités visées plus avant, les catégories de données vous concernant, traitées par l'ICP sont les suivantes :

Données d'identification.

Vie professionnelle (*fonction, service, adresse mail professionnelle, numéro de téléphone professionnel, etc.*).

Informations d'ordre économique et financières (*données en lien avec la transaction, la facture, les conditions et modalités de paiement, etc.*).

Coordonnées bancaires (*moyen de paiement*).

Contenus de nos échanges.

Quelle base légale ?

Pouvoir traiter des données, il est obligatoire de se fonder sur une des raisons prévues par la réglementation, sur une "base juridique" ou "base légale". Les bases légales sur lesquelles l'ICP traite vos données dans le cadre des finalités énoncées ci-dessus sont les suivantes :

L'exécution de mesures précontractuelles ou exécution contractuelle.

Les intérêts légitimes poursuivis par l'ICP.

Le respect d'une obligation légale, notamment en matière de comptabilité.

Qui peut en avoir connaissance ?

L'ICP s'assure que vos données ne soient accessibles qu'à des destinataires internes ou externes autorisés :

Destinataires internes	Destinataires externes
Le personnel habilité :	Partenaires institutionnels.
Services chargés de la relation partenaire, des achats et de la gestion des clients.	Sous-traitants impliqués dans la gestion des finalités mentionnées.
Services administratifs et comptables.	Organismes publics, auxiliaires de justice et officiers ministériels dans le cadre de leur mission.
Services logistiques et informatiques.	
Services chargés du contrôle interne.	

Pendant combien de temps ?

L'ICP s'engage à ce que les données collectées soient conservées pendant une durée n'excédant pas la durée nécessaire aux finalités énoncées ci-dessus.

Afin de définir ces durées, nous nous référons aux dispositions légales en vigueur, aux éventuels délais de prescription, et aux recommandations / référentiels de la CNIL.

A titre d'exemple :

Traitement concerné	Durée de conservation
Données Clients	De manière générale, pendant la durée nécessaire à la relation commerciale, augmentée des délais de prescription et des durées légales de conservation, notamment en matière de comptabilité (<i>jusqu'à 10 ans</i>).
Données liées à nos échanges dans le cadre de notre lien contractuel	5 ans à l'issue du contrat ou des engagements contractuels.
Exercice des droits RGPD	5 ans à compter de notre réponse.